COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation énergétique des copropriétés : partenariat entre Crédit Logement et Domofinance

Paris, Levallois, le 04 novembre 2026

Dans le cadre de COPRO 2026, le salon de la copropriété, Crédit Logement, leader français des solutions de cautionnement, et Domofinance, filiale commune de BNP Paribas Personal Finance et d'EDF, spécialiste du financement des travaux de rénovation énergétique, annoncent la signature d'un partenariat stratégique.

Il vise à associer leurs expertises afin de faciliter et fluidifier le financement des travaux de rénovation énergétique en copropriété et donc leur réalisation. Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, mais aussi la hausse des coûts de construction et les nouvelles exigences réglementaires, la nécessité d'accélérer la rénovation du parc immobilier s'impose.

La rénovation énergétique des logements collectifs constitue un enjeu majeur et spécifique. Le potentiel des travaux nécessaires en copropriété en France est estimé à près de 9 milliards d'euros par an, avec des besoins de financement qui pourraient atteindre 3,5 milliards d'euros par an. Ces projets nécessitent des solutions adaptées associant cautionnement, financement, digitalisation, et sécurisation à chaque étape. C'est tout l'enjeu dupartenariat entre Crédit Logement et Domofinance.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des copropriétés, Crédit Logement a enrichi son offre avec une solution de cautionnement dédiée aux prêts collectifs à adhésion volontaire, conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1965.

De son côté, Domofinance a engagé une transformation en profondeur de son offre et de ses processus, reposant notamment sur le préfinancement des aides publiques pour les travaux votés en assemblée générale ainsi que sur la digitalisation et l'industrialisation du traitement des dossiers.

« A l'heure de l'urgence climatique et dans un contexte immobilier difficile, ce partenariat entre les leaders des solutions de cautionnement et de celles de financement des travaux nous parait la bonne réponse pour accélérer en France les travaux de rénovation énergétique dans l'habitat collectif et les copropriétés » souligne **Jany Gerometta, Directeur général de Crédit Logement**.

« Ce partenariat s'inscrit dans notre ambition d'accélérer le développement de notre activité sur le marché de la copropriété. En associant nos expertises, nous souhaitons faciliter le financement des travaux de rénovation énergétique et contribuer à accélérer leur réalisation » ajoute **Claire Courrèges, Directrice générale de Domofinance**.

À propos de

Crédit Logement - Site Internet

Depuis 1975, Crédit Logement joue un rôle central dans le financement de l'habitat en France en sécurisant les prêts immobiliers des particuliers aux côtés des établissements bancaires.Acteur interbancaire et tiers de confiance, l'entreprise s'appuie sur un modèle mutualiste éprouvé pour concilier maîtrise du risque, fluidité des parcours de financement et exigence prudentielle.

Avec plus de 10 millions d'emprunteurs accompagnés, la Garantie Crédit Logement s'est imposée comme une référence de place, permettant la réalisation des projets immobiliers sans hypothèque, dans un cadre simple, stable et durable.

Fidèle à sa mission, Crédit Logement contribue, depuis 50 ans, à la solidité et à la continuité du système de financement de l'habitat résidentiel, en accompagnant les évolutions du marché avec rigueur et constance.

Crédit Logement est une Société de Financement, supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR.

Crédit Logement travaille avec toutes les banques françaises et est un acteur essentiel du marché du financement de l'habitat résidentiel.

Son encours de prêts garantis à fin 2025, atteint les 420 milliards d'euros.

Domofinance*- *Site Internet

Domofinance est un organisme de crédit français créé en 2003, issu de l'alliance entre EDF et BNP Paribas Personal Finance.

Il est spécialisé dans le financement des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat : prêts travaux bonifiés par EDF (pompes à chaleur, isolation des murs, photovoltaïque), Éco-Prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ), prêts confort habitat, prêts personnel pour véhicule vert.

Domofinance est un établissement de crédit agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et membre de l'ASF.

Leader français du marché, il a déjà accompagné plus d'un million de clients dans la rénovation de leur logement depuis sa création et développe son offre pour les copropriétés.